

COMPTE RENDU

CONSEIL PLENIER de la FACULTE

JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 14h30

En visio

Les Présents :

Fabrice MUSCARI, Sébastien BOYER, Marion DENAT, Florent DESTRUHAUT, Jean François ARNAL, Michel ATTIOGBE, Christine AMIEL, Marie-Pierre BADUEL, Alessandra BURARIVIERE, Amandine CARRIERE, Anne-Marie COMBES, Monique COURTADE-SAIDI, Valérie CRISTOFOLI, Pierre DELOBEL, Julien DELRIEU, , Aicha EL MOUHMOUH, Pierre ESCALIER, Daniel GASQ, Thomas GEERAERTS, Saliha MIMAR, Nathalie MOREAU, Florence MULLER, Gilles PEZET, Marlène RASOTTO, Brigitte SALLERIN, Sophie SIXOU, Paul-junior SONGUE-KINGUE, Charlotte VAYSSE, Muriel VERDAGUER, Pierre ESCALIER, Christine AMIEL, Florent MULLER, Charlotte LABORDE, Marie PENARY, Pierre Pascale POULET, Sarah COUSTY, Sophie CAZALBOU, Adam WALTERS

Les Excusés :

Guillaume DE ALMEIDA CHAVES, Sara LAURENCIN-DALICIEUX, Hamdi SAFOUANE, Alexia VINEL, Mélanie WHITE KONING, Nicolas JAYR, Enzo PELISSOU, Stéphane OUSTRIC, Sophie SERONIE VIVIEN, Aurélien HOSTARLICH, Frederic LEMAGNER, Jean François LEFEBVRE, Adeline PICOT, Pascal DURAND, Emmanuelle RIAL SEBBAG

Le Doyen ouvre la séance avec l'ordre du jour. Une information supplémentaire est arrivée hier soir : besoin de faire passer dans un conseil restreint le vote dématérialisé pour la PESR.

1. INFORMATIONS :

– Retour Festival Futur Proche

Le Doyen passe la parole à Mme Marion Denat, responsable des affaires générales, pour la présentation du festival des futurs proches.

Il s'agit de la deuxième édition. Pour cette année 2025, ces journées ont eu lieu les 9 et 10 octobre. Les journées sont banalisées de tout enseignement sur l'ensemble des campus universitaires. Cependant, pour santé, la banalisation ne s'est faite que sur dentaire et pharmacie.

De nombreuses associations étudiantes ont participé à ces événements. Le bilan est positif, des participants extérieurs ont pu assister à deux projections de films, 3 conférences, un nettoyage de campus, une collecte solidaire.

Mme Alexia Vinel est chargée de mission transition environnementale et sociétale, ainsi que Mme Authier correspondante sur le site de pharmacie.

– Retour signature convention CHU – Oncopole – Université - Faculté de santé

Le Doyen informe les membres du conseil que le 24 octobre dernier, il y a eu un renouvellement du mariage entre l'université, la faculté de santé, l'Oncopole et le CHU avec la signature de la convention qui unit ces entités dans un pôle de santé, recherche, formation et soins. Les annexes sont en cours de rédaction avec toutes les parties.

– Retour sur les événements en forêt de Bouconne et mesures anti-bizutage

Le 24 septembre dernier a eu lieu un événement de bizutage dramatique en forêt de Bouconne qui a entraîné l'hospitalisation de 3 étudiantes et la mobilisation importante des forces de l'ordre et de secours : 3 équipes médicales de sapeurs-pompiers, l'équipe cynophile, l'équipe de plongeurs, 10 gendarmes, ainsi que des équipes du Samu.

Le vice-doyen, M. Thomas Geeraerts, a porté plainte, le procureur de la République s'est auto-saisi et le dossier est suivi au niveau de l'université par la direction des affaires juridiques.

41 médias nationaux et régionaux ont relayé cette affaire.

La faculté met en œuvre des mesures de prévention pour lutter contre le bizutage : des notes d'information sont diffusées interdisant ces formes de parachutage. Des amphis de prévention en 2e année et en 3e année sont organisés tous les ans, l'ACEMT encadre aussi des actions de prévention vers les étudiants.

Actuellement, des étudiants de 3^e année ont été identifiés comme investigateurs des événements du 24 septembre et vont passer en section disciplinaire.

M. Thomas Geeraerts indique qu'il faut établir une stratégie plus large pour lutter contre le bizutage puisqu'il y a clairement des comportements qui sont inacceptables chez certains étudiants. Encore une fois, c'est une petite proportion. Sur les troisièmes années, c'est 20 étudiants, à peu près, sur 400 étudiants. Lors de cette opération de bizutage, il y a eu également des incivilités sur les professionnels de santé et de secours qui ne sont absolument pas acceptables et qui sont condamnables.

2. APPROBATION DES COMPTE RENDU

Le Doyen met au vote l'approbation des comptes rendus des deux derniers conseils :

Le compte rendu du conseil du 16 septembre et le compte rendu du conseil restreint du 21 octobre sont approuvés à l'unanimité.

3. VIE INSTITUTIONNELLE

3.1 - Election Comité pédagogique

Le Doyen passe la parole à M. Florent Destruhaut, le nouveau président du comité pédagogique de la Faculté.

M. Destruhaut remercie l'ensemble des membres de ce comité de l'avoir élu et de lui avoir apporté leur confiance.

Pour l'accompagner dans ce travail, le Président sera aidé de deux vice-présidents, Madame Charlotte Rouzeau-Laborde, MCUPH, au sein du département de pharmacie et de M. Emile Escourrou, maître de conférences en médecine générale.

Le comité se réunira une fois tous les deux mois.

Plusieurs missions d'envergure pour 2026 :

- Accompagner la possible réforme des études de santé.
- Coordonner les missions sur l'IA, l'innovation, le numérique et la transition écologique.
- Réfléchir à des plateformes et ressources numériques.

La première mission est d'accompagner les réformes des études de santé. Compte tenu des différents comités ministériels d'octobre, le comité pédagogique sera à même de proposer des avis consultatifs et d'aider les départements pour mener à bien ces réformes, si tant est qu'on ait des lignes directrices suffisamment claires.

Par ailleurs, seront coordonnés un certain nombre de missions, telles que la mission I2N Intelligence Artificielle, Innovation et Numérique, pilotée par M. Safouane Hamdi et le professeur Fabrice Ferret. Le campus A.M.I.S. Apprentissage aux métiers interventionnels de la santé coordonné par le professeur Abbo et le professeur Valera. Mme Aléxia Vinel, pilotera la mission transition écologique et environnementale.

Tout ce travail sera présenté au sein du comité pédagogique pour mener des missions d'innovation pédagogique qui pourront rayonner sur l'ensemble des départements.

Autre mission qui débutera dans le prochain comité pédagogique en janvier, c'est de réfléchir à des plateformes dotées de ressources numériques qui aideront les enseignants et les étudiants.

Concernant le campus metaverse : il s'agit d'une plateforme numérique qui permettra d'articuler l'ensemble de nos missions pédagogiques.

M. Thomas Geeraerts signale que concernant la réforme à venir concernant le 1^{er} cycle, les choses sont très instables, la question d'une licence générale n'est pas à l'ordre du jour, mais plutôt une réflexion sur la première année.

Mme Sophie Sixou pose une question au sujet de la propriété intellectuelle des cours de PASS des enseignants qui sont actuellement utilisés par des prépas privées sans autorisation.

Faut-il à cet effet exercer une action individuelle par chaque enseignant (jugée irréaliste) ou une démarche institutionnelle ?

M. Destruhaut convient qu'il faut se renseigner auprès des affaires juridiques de l'université pour évaluer la portée d'une action institutionnelle concernant le copyright des supports de cours.

3.2 - Election des membres de la juridiction disciplinaire des HU (MESR)

Mme Denat, responsable des affaires générales, donne un point d'information, sur l'élection des membres de la juridiction disciplinaire des HU qui est une juridiction nationale. A ce titre, ces élections sont organisées par la MESR.

Cette année seront renouvelés tous les mandats des membres de la JDHU élus en 2022.

Il s'agit d'un scrutin à l'urne, en présentiel et non dématérialisé qui se fera comme la fois précédente au niveau du secrétariat de direction de la faculté.

Les listes de candidatures et l'arrêt établissant les listes des candidats seront diffusées prochainement. Le scrutin aura lieu le 11 décembre 2025.

3.3 - Présentation du budget 2026

Le Doyen donne la parole au directeur des services administratifs, M. Sébastien Boyer pour une présentation du budget 2026 de la Faculté.

Comme chaque année les membres du conseil de faculté doivent se prononcer sur le budget de la Faculté avant un vote au conseil d'administration de l'université qui aura lieu en décembre.

M. Boyer présente les grandes masses avec pour la partie recettes, la SCPSP, les droits d'inscription, les subventions spécifiques et fléchées (anatomie-centre de don du corps, R2C...), ainsi que les recettes liées à la formation continue.

La Faculté dispose également de recettes liées à des conventions avec la Région Occitanie (psychomotricité, audioprothèse, IFSI...), le CNG et autres organismes. Des diplômes tels que le DEUST et le Master PPQPS du département de pharmacie, et des conventions avec des prestataires extérieurs au département d'odontologie, le CMEAB ainsi que la taxe d'apprentissage apportent également un certain nombre de recettes.

A noter, le paiement des PAMSU, avec un montant important.

Concernant la partie dépenses, celles-ci sont réparties en administration générale, patrimoine, entretien des bâtiments, maintenance, numérique et dépenses pédagogiques. Il y a des dépenses spécifiques scolarité comme par exemple la location du MEET pour les examens du PASS-LAS.

A noter en masse salariale, le paiement de CDD (enseignants psychomotricité, ingénieur pédagogique etc...), des doctorants, des contrats étudiants, vacataires et maîtres de stage.

Donc un budget total de 10 568 385 € (Fonctionnement, investissement, masse salariale) en équilibre sur les recettes et les dépenses.

Le Doyen soumet au vote le budget 2026 qui est approuvé à l'unanimité.

4. FORMATION ET VIE ETUDIANTE

4.1 - Subventions aux associations étudiantes

En l'absence de Mme White Koning, Monsieur le Doyen passe la parole à Mme Marion Denat pour les subventions aux associations étudiantes.

Comme chaque année, est lancée une campagne relative aux subventions des associations étudiantes. La page internet qui présente les critères relatifs à l'attribution des subventions et le format des demandes ont été entièrement refondus.

Désormais, les demandes se font en ligne via un formulaire « Lime Survey ».

La campagne a été lancée le 4 septembre lors de l'AG de rentrée des associations étudiantes de la Faculté. La commission d'arbitrage s'est réunie le 21 novembre dernier. Cette commission est composée de Mme Mélanie White Koning, M. Paul Songue, M. Thomas Geeraerts, Mme Marion Denat et Mme Emilie Vignon des affaires générales.

Cette année, le total des demandes s'élevait à 28 000 €.

La Commission a souhaité respecter les critères d'attribution et propose ainsi d'attribuer sur un budget de 25 000 € pour 22 096 € de subventions aux associations selon documents joints.

Les 3 000 € restant pourraient servir de provision pour d'éventuelles demandes qui arriveraient en cours d'année.

Concernant l'association ASCITE qui demandait 1 000 € pour l'organisation d'un congrès, nos services les ont renvoyés vers l'université qui a créé un dispositif spécial pour les organisations de congrès des associations étudiantes.

M. Paul Song remercie le travail de Mme Denat qui a proposé une organisation fluide au profit des associations étudiantes.

4.2 - Présentation du mécénat de compétences

Mme Florence Muller présente le mécénat de compétences (mise à disposition de salariés par des entreprises) comme solution au manque de vacataires. Un groupe de travail (GT) a été créé pour structurer la démarche.

Deux formes sont identifiées (prestation de service pour mission courte, prêt de main-d'œuvre pour mission longue). La propriété intellectuelle des cours créés revient à l'université si l'entreprise valorise le temps de conception.

Le risque de conflit d'intérêts est soulevé, notamment en médecine. Il n'existe pas encore d'instance de contrôle, mais une réflexion est en cours sur un collège de déontologie.

Le GT finalisera la procédure en décembre, lancera une phase pilote en janvier et déploiera le dispositif en mai.

4.3 - Présentation de la mission Égalité et du dispositif AVEC

M. Julien Delrieu présente la mission "Égalité femmes-hommes contre les discriminations" lutte contre 26 formes de discriminations. Elle a mis en place des actions concrètes (changement de nom d'usage, formations VSSD, congés menstruels).

Le dispositif AVEC. Ce guichet unique offre écoute, information et réorientation pour les étudiants et personnels victimes ou témoins, avec une garantie de confidentialité.

Mme Alessandra Bura-Rivière indique la nécessité de renforcer la visibilité des dispositifs et de collaborer avec le CHU, qui élabore son propre plan égalité, est soulignée.

Conclusion : la mission recherche de nouveaux référents au sein de la faculté de santé. Le lien vers la fiche de signalement a été partagé pour diffusion.

4.4 - Validation du Diplôme Universitaire (DU) sur les maladies infectieuses émergentes

M. Pierre Delobel présente l'École Universitaire de Recherche (EUR) sur les maladies infectieuses émergentes et propose la création d'un DU pour diplômer les étudiants ayant suivi son parcours M1/M2, sans frais supplémentaires.

Le DU sera rattaché à la FSI et à la faculté de santé. Pour les étudiants en santé, deux UE du M1 seront labellisées par l'EUR.

Le Doyen soumet au vote la création de ce DU.

La proposition d'ouvrir cette possibilité aux étudiants du corps de santé est adoptée à l'unanimité.

5. Questions diverses et clôture

Le Doyen appelle les membres du conseil de proposer davantage de sujets pour rendre les conseils plus participatifs. Une réflexion est lancée pour tenir un conseil en présentiel par semestre.

Le prochain conseil de faculté est fixé au 22 janvier 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.